

POM 53 2017.POM.823

Déclarations de planification

Version 2

Le 20.03.2018 / AR

Stratégie sportive du canton de Berne

Auteur-e-s	Proposition		+ ++	- --
	Déclarations de planification de la CSéc, en cas de refus de la proposition de renvoi de la majorité de la CSéc		+	
Minorité CSéc (Wenger)	1.	Les mesures relevant de « Formation et sport » sont prioritaires dans la mise en œuvre de la stratégie sportive.	+	
Minorité CSéc (Wenger)	2.	Un plan cantonal des installations sportives doit être élaboré.	+	
PS-JS-PSA (Veglio)	2a	Pour une meilleure lisibilité, les grandes lignes de la stratégie sportive seront présentées dans une version grand public.	+	
Minorité CSéc (Wenger)	3.	Formation et sport : l'accent doit être mis sur la formation de toutes les personnes qui enseignent la matière « Activité physique et sport ».	+	
Minorité CSéc (Wenger)	4.	Formation et sport : l'enseignement de la natation à l'école doit être assuré.	+	
Minorité CSéc (Wenger)	5.	Formation et sport : la priorité doit être accordée aux mesures permettant la dispense de leçons de sport à tous les degrés scolaires.	+	

Minorité CSéc (Wenger)	6.	Sport pour tous : le canton doit jouer un rôle de coordination essentiel. Il pose les bases pour les associations et présente les offres à disposition dans une banque de données centralisée.	+	
Minorité CSéc (Wenger)	7.	Sport pour tous : le canton soutient les manifestations sportives d'envergure.	+	
Minorité CSéc (Wenger)	8.	Sport de haut niveau : le canton se concentre sur l'amélioration des conditions permettant de concilier les études, le travail et le sport.	+	
Minorité CSéc (Wenger)	9.	Sport de haut niveau : une modification des bases légales pour la promotion du sport de haut niveau est tout à fait bienvenue et devrait être soumise au Grand Conseil prochainement.	+	